

**Allocution prononcée à la séance de restitution
de *En étranger sur le sentier des douaniers*
du 9 novembre 2013**

Monsieur le maire de Saint-Vaast-la-Hougue,
Mesdames et Messieurs les représentants des mairies de Réville, de Montfarville et de Barfleur et
des offices de tourisme de la Pointe-de-Saire et de Barfleur,
Madame la vice-présidente du Conseil régional de Basse-Normandie en charge de la Culture et du
Patrimoine,
Mesdames et Messieurs,

Nous vous remercions de manifester aujourd'hui, par votre présence, l'intérêt que vous avez bien voulu accorder à la proposition que nous avons faite aux promeneurs qui souhaitaient s'aventurer cet été sur le littoral reliant Saint-Vaast-la-Hougue et Barfleur. Et si les absents ont paraît-il toujours tort, je me dois de vous présenter les excuses de la quasi-intégralité de nos dépositaires des pochettes de cartes postales qui, à cette heure, sont professionnellement retenus dans leur boucherie, dans leur centre d'art, dans leur maison de la presse, dans leur hôtel, leur librairie ou leur épicerie.

Nous devons à Monsieur le Maire et à son hospitalité renouvelée le fait de nous retrouver aujourd'hui dans la salle du Conseil de la mairie de Saint-Vaast-la-Hougue, une salle qui avait déjà accueilli la réunion inaugurale du 6 avril dernier. Ceux qui en étaient s'en souviendront, mais apprécieront aussi la pertinence d'un tel retour aux sources : comment boucler la boucle en matière de promenade linéaire le long du littoral.

Si nous vous remercions d'être des nôtres, nous vous remercions plus encore d'avoir accepté d'accompagner une proposition hors normes, qui avait, pour cette raison, de quoi ne pas s'attirer les faveurs de tout le monde.

Du point de vue du patrimoine, *En étranger sur le sentier des douaniers* pouvait déconcerter en ceci qu'il invitait non pas à aller voir quelque chose de précis – et l'on sait combien de monuments ou de paysages sont réputés dans cette région – mais plutôt à se laisser arrêter par toutes sortes de choses jusqu'aux plus insignifiantes en apparence, et à laisser des traces de ce que l'on avait alors ressenti, remarqué ou pensé lors de la promenade, traces que nous avons trouvé amusant, pour ne pas dire approprié, de nommer des « procès-verbaux poétiques ».

Du point de vue du tourisme, le kit que nous fournissions aux randonneurs en guise d'équipement n'avait finalement pas grand-chose à voir avec un topoguide classique, sans compter que les cartes postales elles-mêmes ne correspondaient pas tout à fait à l'image d'une région que l'on a coutume de vouloir mettre en avant.

Et du point de vue de l'art – n'oublions pas que cette création s'inscrivait dans le cadre du festival Normandie impressionniste – du point de vue de l'art où l'on est plutôt habitué à être confronté à un produit fini, sinon à quelque chose relevant de l'évènementiel, cette proposition invitait à faire un *pas de coté*. Le trait le plus inhabituel étant sans doute celui consistant à intégrer dans le dispositif du jeu lui-même des instances ordinairement considérées comme d'éventuels soutiens extérieurs, je pense ici aux mairies et aux offices de tourisme auxquels on demande rarement d'être le maillon fort d'une création.

Parce que notre proposition pouvait donner l'impression de commencer par trop brouiller les pistes patrimoniale, touristique et artistique, elle aurait pu être mal reçue, à la fois par les instances locales que je viens de citer et qui étaient indispensables à sa mise en œuvre, mais aussi par les promeneurs et les visiteurs eux-mêmes. Car j'ajouterai à ces difficultés initiales, celle qu'il y a, en ces jours de forte emprise numérique, à inviter les gens à manipuler des objets aussi désuets que des cartes, qu'elles soient postales ou géographiques, des crayons, des timbres, et à leur demander de laisser une trace de leur passage là où, dans un monde où ils sont en permanence sollicités pour qu'ils donnent leur « avis », ils auraient plutôt envie de se promener tranquille.

Comme on le voit, l'idée que nous souhaitons expérimenter était promise à rencontrer plus d'un obstacle. Et même si elle a su en écarter ou en surmonter plusieurs, il nous semble que le jugement que nous devons porter sur ce que cette histoire a finalement donné, ou pas, ne doit pas oublier que cette histoire aura dû se frayer un chemin en terrain parfois miné.

Toujours est-il que, pour notre part, et avant même d'avoir pris connaissance des cartes postales qui auront été déposées auprès des mairies et des offices de tourisme, toujours est-il que nous sommes très satisfaits de l'accueil qui a été réservé à *En étranger sur le sentier des douaniers*. Et avant de laisser la parole à celles et ceux qui ont dans les faits et durant tout l'été fait vivre cette histoire, ceci afin qu'ils nous fassent part de leur sentiment, de leurs remarques, et éventuellement de quelques anecdotes, j'aimerais vous rapporter plusieurs choses qui nous ont directement été confiées lors de la diffusion, par notre maison d'édition, de ces cartes postales et de ce jeu dit « de société ».

Nous savons, par exemple, que plusieurs personnes habitant à Caen, on fait spécialement le déplacement pour parcourir ce chemin et se prêter au jeu. Un de ces contributeurs caennais est parmi nous aujourd'hui : peut-être nous fera-t-il le plaisir, tout à l'heure, de nous présenter ce que cette histoire a pu lui inspirer, à lui et à sa fille, en marge des cartes postales qu'il a remises à l'office de tourisme de Saint-Vaast-la-Hougue.

Nous savons encore que plusieurs personnes, qui de Toulouse, qui de Clermont-Ferrand ou de Brest, envisagent de le faire sur les mêmes bases dans les mois prochains. Des gens, habitant dans la région parisienne, ont même prévu de le faire ce 31 décembre (nous n'avons pas cherché à les en dissuader, faisant confiance au microclimat qui est censé, aux dires de certain, protéger le pays). Disons que si *En étranger sur le sentier des douaniers* n'aura pas drainé sur les lieux des cars entiers de touristes en motivant les tours opérateurs, cette initiative aura néanmoins eu le mérite de donner à quelques uns le désir d'explorer d'une manière particulière ces paysages et ce sentier du littoral, dont chacun sait qu'ils ne sont pas seulement de beaux décors, mais qu'ils portent l'empreinte, si l'on prend le temps de s'y attarder, de tous les aspects de la vie d'une société.

Pour finir, nous tenons à opposer un démenti formel à ce que la présentatrice de France 3 Basse-Normandie insinuait lors de sa présentation du reportage réalisé sur cette affaire. Elle a en effet introduit le reportage par ces mots : « un topoguide qui ne concerne pour l'instant qu'un petit secteur de la côte de l'Est Cotentin », laissant ainsi entendre que nous pourrions nourrir le projet d'étendre un tel « concept » à tout le littoral français... pour commencer... Eh bien non, nous pouvons vous garantir que la portion entre Barfleur et Saint-Vaast-la-Hougue en gardera longtemps l'exclusivité. Nous n'avons pas l'intention de concurrencer le *Guide du routard*... jusqu'à preuve du contraire.

À défaut d'extension géographique, plusieurs d'entre vous nous ont suggéré d'envisager une extension temporelle. Nous ne savons pas si cela permettrait à cette proposition de mieux s'installer dans le paysage, mais sachez que les horsains que nous sommes serions très honorés de voir cette expérience se prolonger en 2014. Ceci permettrait déjà aux promeneurs qui se sont d'ores et déjà annoncés de ne pas être totalement hors délais. Mais pour ce faire, il resterait encore à s'assurer que toutes les parties prenantes d'hier, à commencer par les quatre mairies et les offices de tourisme, accepteraient encore d'accompagner demain une telle aventure.

Quoi qu'il advienne en 2014, et conformément à nos engagements, la première récolte de cartes postales originales remises par les promeneurs sera déposée dans les prochaines semaines aux Archives départementales de la Manche, qui nous ont déjà donné leur accord de principe. Nous en aurons préalablement fait des scans, que nous ne communiquerons qu'à ceux qui pourront y prétendre.

Avant que nous prenions connaissance des « procès-verbaux poétiques » enregistrés par les uns et par les autres, avant que La Caravane d'inventions institutionnelles en accuse officiellement et formellement réception, et avant que nous nous retrouvions autour d'un verre offert par notre hôte, je laisse la parole à qui veut bien la prendre. Je vous remercie.

Pour La Caravane d'inventions institutionnelles,
Marie-Liesse Clavreul et Thierry Kerserho